

Édito

Pratiques territorialisées de développement social et participation

Suite au travail d'évaluation conduit en 2009, les organismes fondateurs du PRDS ont souhaité que l'accent soit mis, pour les années à venir, sur la mise en œuvre d'expérimentations de développement social sur le terrain et leur accompagnement. Dans cette perspective, afin de promouvoir et renforcer les actions de développement social sur des territoires déterminés, des équipes pluridisciplinaires peuvent solliciter un soutien méthodologique auprès du PRDS. L'accompagnement peut concerner la préparation, le diagnostic, l'expérimentation, l'évaluation, la valorisation et l'essaimage d'actions collectives concertées. Vous trouverez, dans cette 15ème lettre, la démarche que nous vous proposons si vous souhaitez solliciter un accompagnement du PRDS. Vous trouverez également un modèle de « fiche projet » à nous transmettre. Une fois que votre structure a validé le principe d'un accompagnement par le PRDS, vous pouvez nous solliciter pour la préparation de la fiche projet, avant de nous la transmettre. Le comité technique du PRDS étudie les fiches projets transmises tout au long de l'année et travaille, avec le porteur de projet, sur le type d'accompagnement adapté. L'accompagnement est ensuite validé par le comité de pilotage.

Accompagner la construction d'espaces où chacun des acteurs puisse s'inscrire dans une logique de réciprocité peut constituer un enjeu central pour la construction d'espaces participatifs, dans la mesure où, accepter un espace ouvert à la réciprocité, suppose également d'ouvrir un espace à l'incertitude. Une dynamique participative peut correspondre à la création d'espaces où se construit une parole collective.

En lien avec les questions de participation, dans cette 15ème lettre, vous trouverez un bref compte rendu de la journée d'étude du 1er octobre intitulée « La participation en questions : que disent les institutions aux habitants quand elles les invitent à la participation ? » et la présentation de deux initiatives qui soulèvent la question de la participation des citoyens : la mise en place d'un RERS dans les Fenouillèdes, et le travail mené par l'Atelier Santé Ville à Perpignan.

N'hésitez pas à nous faire connaître vos initiatives, afin qu'elles soient partagées.

Vous souhaitant une bonne fin d'année.

Elsa Piou Iliassi, coordinatrice du PRDS

a > Agenda complet et actualisé sur www.prds66.com

> **17 décembre** : journée de formation sur l'égalité entre les hommes et les femmes et les discriminations, AEFTI LR, 35 rue des Rois de Majorque, Perpignan, 10h30 - 17h

Plus d'infos : aefli.lr.file@gmail.com

> **11 janvier** : restitution des travaux « méthodologie de projet », 2èmes années ES / ASS / EJE, IRTS, Site Percier, Perpignan, 8h30 - 17h

Plus d'infos : 04 68 08 10 48

> **Du 14 au 30 janvier** : 14ème Festival de Cinéma « Maghreb si loin si proche », organisé par un collectif et l'association Cinémaginaire, plusieurs sites des Pyrénées Orientales et de l'Aude

Plus d'infos : mghrfestival@cinemaginaire.org

> **20 janvier** : médiation et gestion des conflits, séquence de formation partagée IRTS, Site Percier, Perpignan, 8h30 - 17h, inscription nécessaire : contactperpignan@irts-lr.fr

Plus d'infos : 04 68 08 20 75

> **21 janvier** : Colloque de Cabestany « L'hospitalité à l'épreuve des discriminations », Centre Culturel de Cabestany, 8h30 - 18h

Plus d'infos : brigitte.baldelli@irts-lr.fr

> **Du 20 au 22 janvier** : Forum des associations « Repenser le développement : la société civile s'engage », organisé par un collectif associatif à l'initiative de l'association NSS - Dialogues, Cité internationale universitaire de Paris

Plus d'infos : www.nss-dialogues.fr/Forum-des-associations-01-2011

> **28 et 29 janvier** : colloque « Faire Société autrement, Travail social, développement communautaire, éducation populaire et citoyenne », organisé par un collectif, Aubervilliers

Plus d'infos : contact@cniaps.fr

> **10 février** : Journée transversale sur l'action collective, Institut du Développement Social de Haute Normandie, Rouen

Plus d'infos : 02 32 83 25 11

> **15 février** : colloque « Culture(s), publics et territoires », Ville de Perpignan, Couvent des minimes, Perpignan, 9h-17h

Plus d'infos : hamelin.arnaud@mairie-perpignan.com / 04 68 62 38 66

> **18 février** : journée d'étude, « La participation en questions II : Quelles marges de manœuvres pour quelles approches ? », PRDS, Perpignan, 8h30-17 h

Plus d'infos : 04 68 08 10 48

> **11 mars** : Vendredi de l'IRTS, « ONG et intervention sociale », Site Percier, Perpignan, 14h - 17h

Plus d'infos : 04 68 08 20 75

> Retour sur



« La participation en questions » : journée d'étude du PRDS du 1er octobre 2010

La journée d'étude du 1er octobre, intitulée « La participation en questions : que disent les institutions aux habitants quand elles les invitent à la participation ? », s'organisait autour du questionnement suivant : comment favoriser la participation quand la demande de participation est formulée par l'institution ? Comment accompagner la participation quand les structures ne sont pas pensées de cette façon (peu adaptées à une démarche ascendante) ? Comment faire reconnaître par l'institution le temps nécessaire à l'instauration d'une relation de confiance avec les habitants ? Lorsque les institutions sollicitent la participation, une vision « institutionnelle » ne contredit-elle pas la commande de participation ? 135 personnes ont participé à cette journée. Un compte rendu détaillé est disponible auprès du PRDS. Plusieurs analyses ont été proposées.

La position des citoyens :

Eux-mêmes peuvent se sentir en position d'être convoqués, ils n'ont pas toujours la compétence requises, ne croient pas toujours aux espaces de co-décision, aux difficultés possibles. Cela contribue à faire de la participation un exercice incertain.

Le positionnement des professionnels :

On peut observer deux types de positions de la part des professionnels :
1/ celle qui consisterait à dire aux citoyens : « aidez nous à vous aider », « apprenez nos codes »
2/ celle qui aborderait les citoyens selon l'approche suivante : « aidez vous à vous aider ». Il s'agit alors de travailler à un renforcement des capacités collectives, des capacités à s'organiser de façon autonome.

La tension approche individuelle / approche collective :

La plupart des dispositifs renvoient à un processus de prise en charge individuel. Or, la participation suppose une approche collective. L'approche de développement social suppose de concevoir un chantier articulant l'un à l'autre.

Retour sur les actions présentées l'après midi :

A travers les expérimentations présentées, il est apparu que lorsque l'entrée se faisait à partir des problèmes, un renversement a rapidement été effectué pour ricocher sur un projet, quitter une approche qui aurait pu être « thérapeutique » pour en faire un projet plus « positif ».

Les actions ont mis en évidence l'importance de la notion de confiance, et la façon dont un rapport de confiance se construit dans le temps. La convivialité a également constitué l'un des éléments

mis en évidence par les intervenants.

Cela renvoie à la notion de réciprocité. La réciprocité suppose de laisser ouverts des espaces d'incertitude, qui sont aussi des espaces « plastiques », laissant ouverte une liberté d'initiative. Cette notion permet également d'envisager la capacité des collectifs à réorienter les choses. On ne travaille plus pour la commande publique mais pour soi.

Cette approche suppose que les institutions puissent tolérer la gestion des incertitudes. Les professionnels auraient un rôle de facilitation technique. Les rapports de dépendance évoluent : il s'agirait de délibérer de ce qui est utile.

La gestion de projet met en tension des acteurs différents. Il est nécessaire que chacun, s'il est membre d'un collectif, soit clair sur la posture qui est la sienne. La pluridisciplinarité permet une diversité d'expertises.

Les actions présentées l'après midi ont mis en avant une charge affective, qui dénote qu'il y a quelque chose qui se vit entre les gens, une expérience que les gens décident d'avoir ensemble, dans un contexte d'incertitude.

Ces expériences font-elles bouger les lignes ? Les institutions feront-elles évoluer leurs pratiques ?

- au niveau des pratiques professionnelles de chacun, nous avons pu observer des évolutions certaines

- au niveau de l'institution, il apparaît clairement qu'elle évolue à un rythme différent, dans une autre temporalité. Il ressort également du temps de travail de l'après midi l'importance que les actions expérimentales puissent être renvoyées dans la sphère institutionnelle et parmi les élus. L'incertitude fait en effet courir un risque aux institutions, vis-à-vis des élus. L'un des objectifs de travail pourrait donc résider dans un travail avec les élus.

Cette journée a permis de poser une situation paradoxale : entre injonction à la participation et freins des institutions à reconnaître et accompagner la création d'espaces ouverts à une dynamique ascendante.

Cette journée s'inscrit dans un cycle intitulé « la participation en questions ». La prochaine journée d'étude aura lieu le 18 février et portera sur différentes approches. Elle questionnera la participation avec l'entrée suivante : en quoi les approches centrées sur le pouvoir d'agir ou le théâtre forum peuvent-elles servir de levier concernant la question de la participation ? En quoi ces approches peuvent-elles mettre en avant la marge de manœuvre existante ? Cela questionne notamment la posture de l'intervenant : il est en position de favoriser la recherche et la reconnaissance du potentiel de l'individu et du groupe à opérer des changements constructifs dans un environnement ?

Nous vous transmettrons le programme détaillé de cette journée prochainement.

Plus d'infos > prds@wanadoo.fr

> A venir...

21 janvier 2011 > Colloque de Cabestany : « L'hospitalité à l'épreuve des discriminations »

La reconnaissance des discriminations connaît des avancées sur le plan juridique. Depuis 2004, la HALDE, instance nationale de

lutte contre les discriminations est de plus en plus visible sur l'espace public. Elle a pour mission de travailler sur les modalités d'amélioration du traitement juridique des discriminations et s'engage à répondre aux demandes et aux questionnements des publics discriminés ou discriminables.

Parallèlement à cette offre institutionnelle en matière de lutte contre les discriminations, nous pouvons trouver sur l'ensemble du territoire des initiatives, des pratiques et des engagements d'autres acteurs. Ceux-ci se mobilisent et produisent des formes explicites mais aussi implicites de lutte contre les discriminations, notamment traduites par une reconnaissance manifeste de l'autre dans sa différence. Ainsi, ils contribuent par leurs actions et leurs postures d'intervention sociale à prévenir et à faire face aux discriminations.

La notion d'hospitalité vient interroger les pratiques sociales pour les publics accueillis. Elle peut constituer un point de rencontre entre les formes de solidarité et de coopération. Abordée sous cet angle, l'hospitalité s'articule avec les pratiques d'accueil et de prises en charge ; notamment dans les dispositifs, les postures d'accueil et les formes de « prendre soin » (Care). Le prendre soin renvoie à l'attention particulière faite à une personne qui vit une situation de difficulté dans la perspective de lui venir en aide et de contribuer à son mieux être.

Considérer ces formes implicites de lutte contre les discriminations demande à interroger les processus de leur mise en œuvre et les mécanismes de leur fonctionnement. Quelles sont alors les intentions, les orientations et les modalités de l'hospitalité, de l'accueil et du prendre soin lorsque l'intervention sociale doit faire face au risque de la discrimination des publics accompagnés ? L'hospitalité peut-elle favoriser l'émergence de nouvelles perceptions et de nouvelles représentations de l'Autre ? Permet-

elle une meilleure appréhension de l'altérité, au travers d'une connaissance et reconnaissance de l'Autre ?

Dans l'intervention sociale l'accueil relève du registre institutionnel, les pratiques et les compétences sont construites afin d'optimiser l'intégration des personnes en difficulté. Dès lors, comment sont accueillis les publics ? Quelle est la place accordée à la prévention des situations de discriminations ? Les discours ambiants autour de l'immigration ont-ils un impact sur les pratiques ? Assiste-t-on à un changement de regard sur les personnes accueillies ? Quelles politiques sont mises en œuvre pour permettre à l'autre une meilleure appréhension du nouveau lieu d'accueil ?

Outre l'hospitalité et l'accueil, le care professionnel (prendre soin) pourrait constituer une autre forme de prévention des situations de discriminations. Quels sont les mécanismes propres à la pratique du care ? Comment les professionnels le pratiquent même s'il ne constitue pas un des fondamentaux de leurs métiers ? La pratique du care peut-elle contribuer à prévenir les discriminations en renforçant la qualité de l'accueil ?

Pour aborder ces questionnements, ce colloque propose un espace de débat et d'échange entre les praticiens et les chercheurs. La finalité étant de produire une réflexion commune sur les aspects positifs d'une lutte implicite contre les discriminations dans l'intervention sociale.

Plus d'infos > brigitte.baldelli@irts-lr.fr

15 février 2011 > Colloque « Culture(s), publics et territoires » (Perpignan)

À l'heure où de nombreuses questions se posent autour de la citoyenneté et du vivre ensemble, la médiation culturelle nous offre l'opportunité de nous interroger sur le rôle tenu par cette discipline qui a pour préoccupation majeure l'accès du plus grand nombre à la culture.

Au delà, elle nous renvoie à la place que doit avoir la Culture, qui est passée en quelques années de support collectif à facteur d'intervention autour du vivre ensemble. On assiste en effet à une multiplication des expressions, à une reconnaissance de la diversité des cultures et à la nécessité de créer du lien pour éviter éclatement ou isolement. Il s'agit aujourd'hui de replacer la culture dans un contexte sociétal pour se tourner vers l'accès de tous au savoir, la connaissance, l'art, la culture, les cultures. Elle devient alors facilitateur d'échanges et de rencontres, d'apprentissage de l'autre.

Ce phénomène conduit les collectivités à revisiter leur politique culturelle et leur articulation avec les politiques éducative et sociale d'où le thème choisi pour cette journée : « culture(s), publics et territoire ».

Il est ainsi nécessaire de faire le point sur la médiation culturelle et sa place au sein de ce triptyque. La rencontre entre le citoyen et les différents modes d'expression artistique et culturelle passe par un tissage et par les différentes transversalités générées par ce dernier.

L'une des principales problématiques soulevées par cette mise en relief est l'axe d'approche que doit prendre le médiateur ou la médiatrice. Le processus menant à la médiation résulte-t-il de la conjonction de ces trois facteurs ? Il est d'abord favorisé par une rencontre concertée entre le public, l'acteur culturel mais égale-

ment celui du champ social, et l'institution culturelle. Les échanges suscités permettent de replacer le public au cœur des dispositifs valorisant ainsi une population souvent éloignée de toutes les offres culturelles.

La médiation doit-elle faire le lien avec le public, le territoire ou les deux ? Comment favoriser la transversalité des projets de médiation culturelle afin de mieux agir sur le vivre ensemble ? Les enjeux sont-ils autour des territoires ou autour des publics ? Faut-il utiliser la même approche pour l'un ou l'autre ? Quelles sont les relations qui peuvent être tissées entre la culture ou les cultures, les publics et les territoires ?

Au travers de la médiation seront interrogées les questions de mobilité, de parcours, de collaboration pluri professionnelle et pluri institutionnelle.

Les collectivités publiques ont un rôle majeur à jouer pour organiser un cadre permettant à ces diverses relations de se déployer.

Il s'agira non pas d'apporter des réponses exhaustives aux multiples problématiques qui peuvent être soulevées, mais bien de confronter les différents regards et expériences de chacun afin d'en tirer une plus-value sur les interactions qui peuvent exister entre la ou les Culture(s), les publics et les territoires. Ce n'est pas la conception d'un modèle de politique d'accès à la culture qui doit être en question mais bien de l'échange et de la confrontation de tous les projets de médiation. Ce colloque, ouvert aux professionnels de la culture, artistes, acteurs sociaux et responsables politiques, vise à élargir la compréhension du vivre ensemble et de la citoyenneté par ou grâce à la culture.

Plus d'infos > hamelin.arnaud@mairie-perpignan.com

Economie sociale et solidaire > Le Réseau d'Échanges de Savoirs en Fenouillèdes

Origine du projet

Lors du Printemps des Solidarités de 2009, le Pôle d'Actions Sociales de la mission Insertion du Conseil Général (géré par l'organisme CLAF), animé par Jean-Luc Schosseler ainsi que l'Association Solidarité Fenouillèdes, avaient organisé une manifestation nommée « le troc de St Paul ». Le principe en était l'échange d'objets en tous genres.

Parallèlement, Véronique Poupaux, assistante sociale au sein du Conseil Général et intervenant notamment sur le canton de St Paul, a constaté que de nombreuses personnes, issues de toutes les catégories d'âges, se trouvaient en situation d'isolement géographique, familial et/ou social (Problème d'autonomie, d'inaction par sentiment d'inutilité ou d'un manque de confiance en soi, non connaissance du réseau associatif du canton,...). Ces personnes ont toutes des savoir-faire différents et elles sont prêtes à les transmettre à d'autres.

Il lui est apparu important de pouvoir mettre en place un nouveau mode d'intervention par l'échange collectif.

D'où ce nouveau partenariat entre ces acteurs et l'idée de mettre en œuvre un réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS).

Les objectifs du Réseau :

- Rompre l'isolement,
- Transmettre des savoir-faire et en acquérir de nouveaux,
- Valoriser et dynamiser les personnes, les rendre acteurs de leur temps de loisir,
- Créer et renforcer le lien social,
- Lutter contre les exclusions,
- Développer la confiance en soi, participer à une insertion sociale et /ou professionnelle, en brisant les barrières de l'âge, des classes sociales, du communautarisme.

Le principe d'un RERS :

Le RERS est un réseau d'échanges réciproques de savoirs où chaque personne qui le souhaite propose un savoir-faire et selon ses propres besoins pourra bénéficier d'un autre savoir-faire. C'est le principe de réciprocité. Chaque participant le fait sous forme de don et gratuitement, il n'y a pas de notion d'argent. Il permet à chacun d'exprimer son manque et sa richesse. Les personnes s'enrichissent de leurs différences.

Le RERS contribue à faire changer les regards par un autre rapport à l'individu, basé sur l'égalité.

La place des habitants :

Dans un RERS la place des habitants est prépondérante. Le RERS ne peut exister sans eux, si il n'y a pas d'échange il n'a pas de raison d'exister. Les habitants doivent être acteur, c'est le rôle des professionnels et celui des partenaires de les soutenir et les accompagner dans cette démarche.

Les publics visés sont : les personnes âgées, les bénéficiaires du RSA, les jeunes et toutes les personnes qui souhaitent participer à cette action.

Les étapes de la méthodologie :

- De décembre 2009 à mars 2010 : Des réunions de travail se sont tenues à la MSP Agly avec les acteurs professionnels intervenants sur le territoire : Conseiller d'Insertion, CESF, Assistantes Sociales (CG – CRAM – MSA), et une étudiante stagiaire en 2ème année de formation d'Assistant de Service Social à l'IRTS de Perpignan. Ces rencontres ont permis de définir et organiser le projet et ont débouché sur une validation par la Direction Générale des Solidarités.

- Mars 2010 : Une réunion de présentation du projet a regroupé une cinquantaine de personnes : partenaires institutionnels, représentants d'associations, élus locaux et Conseiller Général du canton, ainsi que des habitants.

Une quinzaine de personnes s'est inscrite pour participer à la création de ce réseau.

- D'avril à juin 2010 : Des réunions ont eu lieu avec une quinzaine d'habitants afin d'élaborer une affichette d'information du réseau et de prévoir une action lors du Printemps des Solidarités :

- Réalisation de l'affichette au sein du Pôle d'Actions Sociales,
- Permanences d'information sur St Paul de Fenouillet et Caudiès de Fenouillèdes, atelier d'échanges autour de la confection de pâtisseries orientales - 8 personnes,
- Stand de présentation du réseau avec dégustation des pâtisseries, présentation de loisirs créatifs, et échanges autour de jeux de société (une douzaine de participants),
- Inscriptions au réseau.

- Septembre 2010 : Une réunion avec les habitants investis dans le projet a permis de planifier des ateliers, réaliser une affiche de communication. 10 personnes ont participé. La réunion s'est clôturée par un repas échangé.

- Octobre 2010 : Des ateliers d'échange « initiation informatique » ont lieu deux fois par mois dans les locaux du CLAF de St Paul de Fenouillet (4 à 9 personnes).

Une randonnée (familiale) à thème a également lieu le 2ème samedi du mois (4 à 6 personnes).

Les outils, les moyens :

Le Conseil Général soutient l'initiative par : une collation offerte lors de la réunion du 29 mars 2010, la mise à disposition du matériel audiovisuel, l'envoi des différents courriers, les photocopies des affiches, et le temps de travail consacré au réseau.

Le soutien du CLAF se retrouve à travers la mise à disposition de salle et matériel pour les ateliers, et le temps de travail consacré au réseau.

La Mairie de St Paul de Fenouillet soutient le RERS par le prêt de salles pour les réunions, et l'investissement d'une élue dans le projet.

Evaluation et bilan :

- Pour les habitants :

A ce jour, les échanges individuels ne sont pas encore mis en place. Le choix des habitants s'est porté sur des actions collectives.

On peut souligner la valorisation des personnes dans l'apport des savoirs et l'élargissement de leur réseau personnel.

Actuellement, la majorité des participants est plus en position de demande que d'offre. Il n'y a pas pour l'instant de prise en charge par les habitants de l'organisation du réseau (création d'une association ?...).

- Pour les autres acteurs :

Il nous appartient de continuer à animer le réseau et d'encourager les participants afin qu'ils se l'approprient. Ainsi que poursuivre la communication auprès des habitants et des associations, sur les actions menées par le réseau.

Les points positifs sont un enrichissement des relations avec les partenaires sur le territoire et l'évolution des pratiques professionnelles.

Cette initiative questionne le portage du projet : comment passer d'un portage assuré par des professionnels, se rassemblant autour d'un projet commun, à un portage assuré par des citoyens ? Si la mise en place du RERS contribue à créer du lien entre les partenaires et entre quelques habitants de Saint Paul de Fenouillet et des alentours, l'un des enjeux réside donc dans le passage du relais.

Plus d'infos >

Véronique POUPAUX, veronique.poupaux@cg66.fr / 04 68 64 26 29
Jean Luc SCHOSSELER, jeanluc.schosseler@claf.fr / 04 68 64 38 65



Atelier « Confection de pâtisseries algériennes »

> Zoom sur (suite)

Santé publique, développement social et urbain > L'atelier Santé Ville de Perpignan

Les Ateliers Santé Ville (ASV), développés à partir de 2000 dans le cadre des volets santé de la politique de la ville et de la loi de lutte contre les exclusions (13 juin 2000 et 29 juillet 1998), ont pour objet de fournir le cadre opérationnel d'une démarche territoriale pour le développement de projets locaux de santé publique.

Leur méthode d'élaboration les place en interface entre les élus des villes et la politique de santé de l'Etat ; elle permet en particulier d'associer des groupes d'habitants au diagnostic local et d'adapter ainsi les projets de santé publique au plus près des besoins locaux.

Cette démarche innovante associe santé publique, développement social et urbain.

Les Ateliers Santé Ville (ASV) constituent un axe structurant des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS). Ce dispositif n'est pas toujours connu, mais s'est mis en place à Perpignan depuis le mois d'avril 2007.

Sa finalité consiste à faciliter l'accès aux soins et à la prévention des populations des quartiers prioritaires. Pour se faire, différents objectifs ont été définis : identifier les besoins des populations en matière de santé, mobiliser et coordonner les intervenants, diversifier les moyens d'intervention, éviter le cloisonnement des actions et les mettre en cohérence, rendre l'accès à la population des quartiers prioritaires à la santé effectif, favoriser l'évolution des pratiques professionnelles, articuler les différents dispositifs institutionnels ayant un impact sur la santé des habitants, développer la participation de la population à chacune des phases.

La démarche adoptée a consisté, dans un premier temps à mener un diagnostic local. Ce travail a duré un an et a débouché sur une présentation des conclusions aux habitants, et la préparation de fiches action puis leur validation à la fois par les habitants et par un comité de pilotage qui suit l'avancée du projet.

L'un des enjeux consiste à créer du lien entre les professionnels de santé, les habitants et les professionnels de la ville. Afin de faire se rencontrer ces différents acteurs et d'informer les habitants, différentes réunions ont été organisées sur différents thèmes tel que le dépistage des cancer avec Dépistage 66, le mal être avec les CMP du Moulin à Vent et de Wilson, les addictions avec le CSST (Centre de Soins Spécialisés pour Toxicomanes), la sexualité avec le MFPP sur les territoires de Maillolles, de St Martin, du Champs de Mars, de Vernet Salanque, du Bas Vernet et du Centre Ancien. Sur la thématique de la santé mentale, un groupe de travail s'est mis en place réunissant différentes structures de sanitaires et sociales (CHS de

Thuir, les GEM, les PAEJ, la DPJJ, la PMI, la DDASS), ainsi des adultes relais (habitants des quartiers), des référents familles et des associations (Cohérence, Amitiés Tziganes et l'AFEV). Ce groupe de travail sert notamment de support à des échanges de pratiques entre acteurs du social, de la santé mentale et habitants.

Les rencontres avec les habitants ont été possibles du fait d'un travail mené en partenariat avec les adultes relais et les associations d'habitants déjà constituées. La logique, d'accompagner les professionnels dans les quartiers prioritaires ont commencé à jouer sur les représentations réciproques entre les différents acteurs. Le lien s'est progressivement établi, ce qui permet à la méfiance de s'estomper. Ce changement progressif de regard est possible dans la mesure où les institutions acceptent de questionner leurs pratiques, formes d'accueil et mode de fonctionnement. Ainsi, il a été possible d'organiser des visites collectives, des groupes d'habitants accompagnés se rendant ensemble dans les structures de santé.

La difficulté de cette approche, au-delà de la rencontre, réside dans le maintien du lien entre habitants, professionnels et institutions, ce qui constitue un enjeu de taille, les différents acteurs s'inscrivant notamment dans des temporalités différentes.

A l'échelle régionale, un groupe de travail s'est également formé. Dans le cadre de l'association Récipro-Cités, une réflexion régionale est donc engagée. Elle vise à organiser l'échange de pratiques et d'outils entre les coordinateurs et acteurs de santé de la politique de la ville, à engager une réflexion commune sur la santé publique et la politique de la ville, à définir une culture commune aux coordinateurs d'ASV de la région, à organiser des rencontres entre les différentes institutions concernées par ces dispositifs, à organiser des journées de réflexion régionale avec les acteurs de la santé publique et de la politique de la ville.

Plus d'infos : **Brigitte GRAELL**, coordinatrice de l'ASV de Perpignan,
graell.brigitte@mairieperpignan.com

> Parution d'une enquête sur les ateliers santé ville

Une enquête exhaustive sur les Ateliers santé ville (ASV) a été menée à l'initiative de l'Acse. Désormais disponibles, les réponses de 230 ASV sur 237 donnent une vision d'ensemble de la démarche ASV au 31 décembre 2008. Outre des données générales, l'enquête aborde notamment la question de leur financement, de leur fonctionnement, de leur articulation avec les dispositifs de la Politique de la ville et du droit commun, l'implication des professionnels, les démarches et les thèmes concernés, ainsi que la population touchée.

Deux documents sont téléchargeables aux adresses suivantes :
www.lacse.fr/ressources/files/pol_ville___new/Enquete_ASV_-_Rapport_final.pdf
www.lacse.fr/ressources/files/pol_ville___new/Enquete_ASV_-_Les_points-cles.pdf

> Annonce



L'accompagnement de pratiques territorialisées de développement social

Le PRDS se positionne, depuis sa création, comme un outil partenarial et transversal (entre différentes institutions et entre institutions et associations), interdisciplinaire (entre professionnels de formation et statuts différents) qui a pour objet d'accompagner le changement des pratiques professionnelles dans le champ social et éducatif vers des modes **d'intervention plus préventifs, plus décloisonnés, plus participatifs (et démocratiques), plus collectifs** (modes d'intervention privilégiés du « développement social »). La notion de « développement social » est surtout marquée par la valorisation des ressources des populations, des territoires et des modes de solidarités actives et en fait, de fait un champ politique dans lequel les intervenants sociaux, éducatifs et médico-sociaux peuvent s'y retrouver.

Dans ce cadre, **le PRDS propose d'accompagner des pratiques territorialisées de développement social**. Il s'agit de promouvoir des pratiques d'interventions collectives et de renforcer les actions de développement social sur des territoires déterminés :

- En proposant un soutien méthodologique à des équipes pluridisciplinaires qui envisagent de répondre à une problématique repérée dans le domaine social et/ou éducatif ;

- En accompagnant l'expérimentation et l'évaluation d'actions collectives concertées ;

- En accompagnant la valorisation et l'essaimage de ces actions.

Démarche :

Afin de solliciter un accompagnement du PRDS, les porteurs de projet doivent s'inscrire ou tendre vers une logique de développement social.

Avant d'être proposée au PRDS, toute proposition doit en amont être validée par la structure du porteur de projet.

La fiche projet est à remplir et transmettre au PRDS. Un accompagnement peut être sollicité auprès de la coordinatrice du PRDS pour préparer cette fiche projet. La coordinatrice peut également être sollicitée en amont de l'accompagnement, en tant qu'observatrice, afin de repérer si l'action pourrait correspondre ou non aux critères de sélection du PRDS (ce travail débouchant sur la préparation d'une fiche projet ou sur une réorientation).

Les fiches projet sont étudiées en comité technique. Un avis est donné et les fiches projet jugées conformes aux critères de choix sont transmises au comité de pilotage. Celui-ci se réunit trois fois par an et valide ou motive le refus d'un accompagnement. Dans le cas d'un refus, le comité technique réoriente le porteur de projet.

Une fois que le comité de pilotage a validé un accompagnement, un travail entre la coordinatrice du PRDS et le porteur de projet (et ses partenaires) permet de définir un cahier des charges concernant l'accompagnement. Il y est notamment défini le type d'accompagnement souhaité (généraliste ou spécialisé). En fonction du type d'accompagnement nécessaire, un intervenant est mobilisé.

L'accompagnement est validé pour une durée d'un an. Une évaluation a lieu après un an, et peut donner lieu à une reconduction de l'accompagnement si nécessaire.

Au cours de l'accompagnement, un travail d'identification des freins et leviers est mené de façon conjointe avec les partenaires et peut être présenté au cours de journées d'études, ou sous la forme d'un document d'analyse diffusé sur le site internet du PRDS.

Critères de choix des expérimentations :

- l'implication de plusieurs institutions / associations
- un soutien institutionnel et politique
- un territoire identifié
- une approche prenant en compte des modalités de participation du public, et les ressources locales
- une problématique issue du « terrain »
- l'intérêt pour une approche « expérimentale »

Pour l'ensemble des expérimentations retenues :

- au moins une en milieu urbain et une en milieu rural

Fiche projet :

La fiche projet transmise au PRDS doit contenir les données suivantes :

- Porteur du projet :
- Territoire concerné :
- Contexte et origine de la demande (Qui est à l'origine de la demande ? Quel contexte d'émergence ? etc.) :
- Etat d'avancement du projet (Réunions, phase de l'idée, phase du diagnostic, rencontre des partenaires, etc.) :
- Objectifs visés :
- Axes de travail proposés :
- Partenaires identifiés :
- Place des habitants (sont ils à l'initiative ? participent ils ? sous quelle forme ?) :
- Leviers possibles (soutien politique, dynamique locale, partenaires déjà engagés, projets déjà réalisés, etc.) :
- Freins possibles (personnel, financement, adhésion au projet, etc.) :
- Moyens mis à disposition du projet (humains / matériels / financiers) :
- Attentes en termes d'accompagnement (type d'accompagnement sollicité, distance de l'accompagnement, fréquence, etc.) :

Plus d'infos > prds@wanadoo.fr

> Appels à projets

> ALteR'Incub, l'incubateur d'entreprises sociales du Languedoc-Roussillon

ALteR'Incub, l'incubateur d'entreprises sociales du Languedoc-Roussillon est un département de l'URSCOP LR, créé en partenariat avec la Région Languedoc-Roussillon, l'Europe, la Caisse des Dépôts et Consignations et plusieurs grands acteurs du secteur de l'économie sociale.

L'URSCOP LR est un réseau d'entreprises et de professionnels engagés dans l'accompagnement à la création d'entreprises coopératives de production (SCOP) et d'intérêt collectif (SCIC).

ALteR'Incub se propose d'accompagner les porteurs de projets d'entreprises sociales en facilitant le lien entre la recherche (laboratoires et unité d'enseignement de sciences humaines et sociales) et les besoins d'intérêts collectifs identifiés dans les territoires ou par les filières.

Les critères d'éligibilité :

- Projet présentant une bonne perspective de concrétisation d'ici la fin de la phase d'incubation,
- Projet présentant un réel potentiel en termes d'emploi (au-delà du porteur),
- Projet intégrant une dimension innovation sociale,

- Disponibilité et implication de l'équipe porteuse du projet,
- Partenariat établi avec une des composantes recherchées (Recherche, Territoire/filière, Porteur de projet).

Les projets pourront se référer à une ou plusieurs des thématiques : Habitat, Environnement, Emploi, Consommation.

Qui peut répondre ?

- une équipe ou un porteur de projet souhaitant créer une entreprise en région Languedoc-Roussillon,
- une association de développement local ou une collectivité territoriale quelque soit la taille du territoire (quartiers, communes, établissements publics de coopération intercommunale, Pays, Parc naturels régional, ...),
- une équipe de recherche en Sciences humaines et sociales : sociologie, géographie, économie, gestion, droit, environnement, psychologie sociale...

Date limite de dépôt des dossiers : 7 janvier 2011

Plus d'infos > www.alterincub-lr.coop

Olivier Mathurin : 04 67 06 01 20 / omathurin@scop.coop

> Ressources web

> Inégalités et discriminations

Organisme indépendant d'information et d'analyse sur les inégalités, l'Observatoire des inégalités lance le site Internet « Inégalités et discriminations », dont l'ambition est de recenser, sans prétendre à l'exhaustivité, des études récentes et rigoureuses sur la mesure des discriminations. Trois types de méthodes sont employés : les sondages d'opinion sur le ressenti, le testing sur des candidatures fictives et l'analyse statistique des écarts. Insistant sur le fait que les discriminations se cumulent souvent avec des inégalités sociales, le site propose une lecture de plusieurs types de discrimination ou domaines de production : revenus, emploi, éducation, santé, logement, origine, sexe, handicap, âge, orientation sexuelle. Trois rubriques permettent de les appréhender : « mesurer » (liste d'études sur les discriminations), « comprendre » (éclairage sociologique, philosophique ou politique sur la question des discriminations), « données » (qui situent les discriminations en tant que sous-ensemble des inégalités sociales).

Plus d'infos > www.discriminations.inegalites.fr

> Plateforme d'information et de ressources sur la culture et le développement durable

Reseauculture21.fr est une plateforme d'information et de ressources éditée par l'Observatoire des politiques culturelles. Elle invite les collectivités, les professionnels et les citoyens à témoigner, mutualiser leurs expériences et débattre des enjeux autour de la culture et du développement durable. Le site se décline en plusieurs rubriques : « agendas » (dates de rencontres, colloques et forums à l'échelle internationale), « actualités » (présentation de projets et agendas 21 articulant démarches culturelles et de développement durable), « entretiens » (interviews vidéos de porteurs de projets et experts), « ressources » (ouvrages, guides, actes de rencontres...). À titre d'exemples de projets mutualisés sur la plateforme : « Les ateliers culture 21, une formation/action pour travailler ensemble autrement », « Le Labo culture et développement durable, des ressources pour accompagner les mutations ».

Plus d'infos > www.reseauculture21.fr

> Projet territorial de la cohésion sociale - enjeux et méthodes

Synthèse d'un groupe de travail, juin 2010

Dans la période de transition actuelle (échéances de la première génération des CUCS, révision de la géographie prioritaire...), le Pôle de ressources 95 a proposé, aux élus en charge de la Politique de la ville et aux chefs de projets CUCS des collectivités concernées, un espace collectif de travail portant sur la définition et l'élaboration d'un projet territorial de cohésion sociale, en les accompagnant dans leur appréhension commune des enjeux liés à l'évolution de la Politique de la ville, la construction d'un point de vue partagé et d'un argumentaire stratégique et opérationnel.

Ce document se nourrit des principaux apports et échanges de cette démarche, à travers plusieurs entrées : un projet territorial de cohésion sociale fondé sur des valeurs et des principes d'intervention (comprendre et partager la notion de cohésion sociale, s'inspirer des fondements de la Politique de la ville), des conditions de la réussite d'un projet territorial de cohésion sociale (un mode projet et son corollaire, l'évaluation ; une gouvernance dédiée et un positionnement stratégique du binôme élu(e)-chef de projet ; une production de connaissance et d'intelligence collectives ; une approche du partenariat renouvelé ; une participation des habitants).

Document téléchargeable : www.poleressources95.org

Lettre du **prds**, n°15, p. 6/7

> **L'aventure des mots de la ville. A travers le temps, les langues, les sociétés**

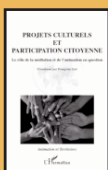
C. Topalov, L. Coudroy, J-C. Depaule, B. Marin (dir.), Robert Laffont, 2010.



264 articles, 160 auteurs et 1568 pages proposent une lecture originale de la ville, à travers les mots qui la définissent et la constituent. L'ouvrage s'articule autour de quatre thématiques : les catégories de ville, les divisions de la ville, les types d'habitat, les voies et espaces découverts. Chaque article est accompagné de nombreuses références bibliographiques, et un index des mots et des thèmes structurés en fin d'ouvrage aide à se repérer.

> **Projets culturels et participation citoyenne. Le rôle de la médiation et de l'animation en question**

F. Liot (dir.), l'Harmattan, 2010.



Comment penser aujourd'hui la relation du public à la culture ? Cet ouvrage collectif se propose d'examiner les notions de démocratisation, de démocratie ou de diversité culturelles sur lesquelles se sont fondés et se (re)fondent aujourd'hui les idéaux de l'action culturelle. Il rend compte aussi d'un certain nombre de pratiques qui ont pour point commun d'engager la participation des habitants, des populations ou des personnes et ainsi d'interroger la notion même de public de la culture.

> **Dedans, dehors. La condition d'étranger**

G. Le Blanc, Seuil, 2010.



Dans cet ouvrage, Guillaume Le Blanc - professeur de philosophie à l'université de Bordeaux III - aborde la stigmatisation de l'étranger. Qu'est-ce qu'être étranger dans une nation ? Qu'est-ce qu'une vie sans attache, prise entre deux langues, en attente ? Que fait-on quand on désigne quelqu'un par le nom d'« étranger » ? Au fil de l'analyse, Guillaume Le Blanc dénoue les ressorts qui assignent les étrangers à une place intenable : dans la nation mais dehors, avec elle mais perçus contre elle. Ce faisant, l'auteur conduit le lecteur vers une question qui traverse l'histoire de la philosophie : peut-on se penser soi-même comme un autre ?

> **Concertation citoyenne en urbanisme. La méthode du Community planning**

É. Hauptmann, N. Wates, co-édition Adels/Yves Michel, 2010.



Comment améliorer sa ville ou son quartier ? Comment pouvons-nous les rendre plus pratiques, plus agréables, plus en harmonie avec le développement durable ? Ce guide est la version française d'un ouvrage anglais consacré à une méthode de concertation citoyenne en urbanisme appelée Community planning. Cette méthode a déjà une longue histoire aux Etats-Unis, en Allemagne, Chine, Écosse, Grande Bretagne, Irlande, Islande et République Tchèque. La méthode du Community planning rend les citoyens actifs dans l'élaboration du projet urbain et leur laisse exprimer leur créativité au contact des professionnels. Elle repose sur un principe simple : chacun (habitant, élu, technicien ou tout autre acteur concerné) peut s'impliquer dans le processus, afin de mettre en commun ses idées et ses expériences et de participer collectivement à la conception du projet. Cette pratique vaut d'être vécue et encouragée pour tout l'enrichissement mutuel qu'elle apporte, pour sa force de mise en mouvement des acteurs et sa finesse d'ajustement d'un projet dans un contexte local. C'est une aventure humaine des plus passionnantes que celle de rechercher le plus grand dénominateur commun de ce qui fondera le développement d'un territoire à léguer aux générations futures. Tous deux passionnés par cette méthode stimulante, Éléonore Hauptmann et Nick Wates livrent un guide pratique qui intéressera tous ceux qui s'investissent pour développer une pratique originale des démarches participatives.

> **La pensée solidariste. Aux sources du modèle social républicain**

S. Audier, PUF, 2010.



L'avènement de la sécurité sociale est le fruit d'une histoire complexe, marquée par un long travail intellectuel. Au cœur de la légitimation de l'État social se trouve en effet l'idée de solidarité. Avec la diffusion de l'idée de solidarité, c'est toute une vision du monde qui a été promue dans le débat public afin de fonder le combat contre l'insécurité sociale. Tout indique qu'elle n'a pas perdu de son actualité. Aussi est-il temps de redécouvrir l'ampleur de la réflexion qui a été menée, depuis la fin du XIXe siècle, pour aboutir à la doctrine dite du solidarisme. C'est en son nom que bien des réformes sociales, qui anticipent l'État-providence, seront menées.

L'ambition de ce livre est de montrer la cohérence et l'originalité de la doctrine solidariste, tout en soulignant les évolutions et les controverses qui ont marqué sa genèse. Le grand intérêt du solidarisme tient avant tout à son choix de réformer en profondeur la société dans tous ses domaines, depuis la vie dans l'entreprise jusqu'à l'éducation, depuis la nation jusqu'à la coopération internationale. La redécouverte du solidarisme est ainsi celle d'un projet de société visant à réaliser au mieux les idéaux de la République.

> **Du travail social au travail ensemble**

F. Dhume-Sonzogni, ASH éditions, 2010 (2ème ed).



L'idée de partenariat a envahi le champ social. Ceci, au point que le principe du « travail ensemble » semble s'être imposé comme une nouvelle référence de l'action publique. Bien que l'idée ne soit pas fondamentalement neuve, le terme de partenariat sert à exprimer un besoin de plus en plus intense : celui de ne pas rester seul face à la complexité des questions sociales. Il faut unir les compétences, les ressources et les efforts pour essayer de faire ce que l'on ne peut pas faire seul, et pour tenter de faire mieux en faisant autrement. Mais force est de constater que travailler avec les autres ne va pas de soi. De multiples obstacles se dressent sur le chemin de celui qui veut construire un partenariat. Pourquoi est-ce si complexe ? Répondre à cette question conduit à s'interroger, d'abord, sur ce qu'est ce fameux « partenariat » et ce qu'il n'est pas, sur la manière dont il apparaît, sur ce à quoi il peut servir. Dans une perspective transversale, qui associe délibérément la réflexion et la dimension pratique, ce livre propose de faire le point sur cette notion. Il s'agit de revenir sur l'origine du terme et sur son sens, puis sur ce que sa définition implique et soulève comme questions, jusqu'à mettre en lumière ce qui pourrait être une méthodologie de travail. Pourquoi et comment le partenariat est-il apparu dans le champ social ? Quels sont les enjeux dont il est porteur ? Quel est le sens de ce (presque) concept ? Quelles sont les difficultés qui se posent ? Et comment faire pour construire un véritable partenariat ? Telles sont les questions auxquelles cet essai tente d'apporter des réponses, en évitant les simplifications.

> **Etre « développeur » de territoire. Mobiliser des acteurs**

M. Vandewynkele, J. Licata, Chronique sociale, 2010.



Si le mot « développement » est apparu après le choc de la seconde guerre mondiale, le mot « local » l'a été comme une interrogation au cœur d'une société de consommation et de grands projets. Une opposition est apparue dans les années 1960 entre le descendant et l'ascendant, entre l'aménagement et le développement, entre le programme et le projet.

Comment construire des espaces publics réinvestis et partagés par les élus, les techniciens et les habitants ? Quels processus éducatifs imaginer ?

Cet ouvrage propose, dans une première partie, une philosophie d'action, une méthode d'intervention : la recherche-action participative. La seconde partie, sous la forme d'un glossaire, est une proposition pour aider les différents acteurs à gagner en maîtrise de leurs outils de réflexion, de communication et d'action.